

Vous organisez un événement pendant le Mois de l'ESS. Ce guide a pour objectifs de vous aider dans vos démarches et de vous transmettre les informations nécessaires pour inscrire un événement dans le cadre du Mois de l'ESS : cadre, planning, accompagnement proposé par la CRESS.

Rappel des objectifs du Mois de l'ESS

Le Mois de l'ESS a pour ambition d'accroître la visibilité de l'Economie Sociale et Solidaire à partir d'un ensemble de manifestations organisées pendant le mois de novembre par les acteurs et les partenaires de cette économie. Rassemblés sous un même logo et dans un programme commun, ces événements montrent le poids et la vitalité de l'ESS sur le territoire normand (150 manifestations en Normandie et plus de 2000 en France en 2018). En Normandie, la CRESS coordonne le Mois de l'ESS depuis 2008.

Calendrier

Le Mois de l'ESS se déroule en Normandie pendant tout le mois de novembre 2019.

1 | Principes de fonctionnement

Formats de manifestations

Vous êtes libre d'organiser la manifestation de votre choix (thème, format). Toutefois, les formats de type portes ouvertes, interactifs et/ou festifs (spectacles, forums...) sont les plus prisés et les manifestations co-organisées ont un meilleur impact pour un investissement moins important (mutualisation de moyens).

Vous trouverez des exemples d'événements dans le programme de l'édition 2018 :

<http://www.essnormandie.org/wp-content/uploads/2018/10/Programme-Mois-ESS-2018-web.pdf>

Inscription

Vous souhaitez inscrire un événement dans le programme du Mois de l'ESS ?

Contactez : Muriel MAURICE-JUHASZ – muriel.maurice-juhasz@cressnormandie.org –

Tél. : 02 31 06 09 23.

Nous vous donnerons les informations nécessaires à votre inscription sur le site national dédié au Mois de l'ESS : www.lemois-ess.org. Elle est nécessaire pour figurer dans le programme du Mois de l'ESS.

Vous pouvez à tout moment modifier les informations relatives à votre événement en vous identifiant sur www.lemois-ess.org, et ce, même le jour de votre événement. La communication de l'événement s'appuiera sur ce programme.



2 | Vos engagements

- **Insérer le logo du Mois de l'ESS** sur l'ensemble des outils de communication de votre événement (programme, flyer, affiche, site Internet...).
- **Faire référence au Mois de l'ESS** lors de votre événement et auprès de la presse (une fiche de présentation de l'ESS et du Mois de l'ESS vous sera fournie par la CRESS).
- **Répondre au questionnaire d'évaluation** pour la réalisation du bilan. Les informations demandées concernent l'impact de votre manifestation : co-organisateurs éventuels, public présent, moyens de communication mobilisés. Il vous sera transmis fin novembre pour un retour avant le 15 décembre.

3 | Les engagements de la CRESS

- **Mise en valeur de votre structure et de votre (vos) événement(s)** auprès des médias régionaux, sur le portail www.essnormandie.org, sur la page Facebook du Mois de l'ESS en Normandie, dans la lettre d'information hebdomadaire de l'ESS en Normandie, lors du lancement.
- **Distribution des outils de communication** du Mois de l'ESS : vous recevrez un bon de commande pour les outils de communication du Mois de l'ESS (affiche, programme, badge, autocollant) à retourner pour le 10 octobre. Ces outils sont gratuits. Ils seront distribués le jour du lancement du Mois de l'ESS début novembre.
- **Appui aux relations presse**
- **Appui à la réalisation des outils de communication** de votre événement
- **Focus sur le Mois de l'ESS et les événements à venir dans la lettre d'information hebdomadaire de l'ESS en Normandie**
- **Réalisation et envoi du bilan**



Rétro-planning pour participer au Mois de l'ESS

Entre juin et septembre : informez la CRESS de votre projet d'événement

Dès l'ébauche de votre projet, parlez-en à la CRESS pour qu'elle puisse vous appuyer ou vous mettre en relation avec des acteurs qui auraient des projets de manifestations sur des thématiques proches ou similaires.

Avant l'été : élaborer votre (vos) projet(s) d'événement(s)

L'inscription d'un événement nécessite a minima que le format de l'événement – titre, sujet, date, lieu, contact – soient arrêtés avant fin septembre pour figurer dans le programme papier. C'est pourquoi nous vous invitons fortement à concevoir votre événement le plus tôt possible.

Avant le 15 octobre : inscrivez votre événement sur le site du Mois de l'ESS

Inscrivez votre événement sur le site www.lemois-ess.org. Un minimum d'information est nécessaire : titre de l'événement, thème, date, heure, lieu, coordonnées de l'organisateur... Des informations complémentaires peuvent être ajoutées (images, logos...) qui apparaîtront sur la page de présentation de votre événement.

Dès octobre, communiquez sur votre événement et sur le Mois de l'ESS

- **Utilisez le logo** dans la communication de votre manifestation et sur votre site Internet.
- **Affichez votre appartenance à l'ESS** en utilisant le logo commun aux acteurs de l'ESS en Normandie (démarche initiée lors de l'édition 2014) : il vous suffit de demander le bulletin de participation à la démarche « Affichons notre appartenance à l'ESS » auprès de la CRESS : Muriel MAURICE-JUHASZ – muriel.maurice-juhasz@cressnormandie.org – Tél. : 02 31 06 09 23.
- **Postez des informations sur votre événement** sur la page Facebook du Mois de l'ESS en Normandie.
- **Contactez les médias.**

Pendant et après votre événement, communiquez !

- **Participez à la campagne de communication** du Mois de l'ESS en Normandie en relayant les informations de la CRESS (mails, articles Internet, etc.) et en affichant le logo du Mois de l'ESS sur votre site Internet.
- **Commandez gratuitement** les affiches et programmes du Mois de l'ESS. Ils vous seront donnés lors du lancement du Mois de l'ESS début novembre. Diffusez-les aux participants de votre événement.
- **Postez des communiqués** sur la page Facebook du Mois de l'ESS, à vos médias et par courriel à la CRESS.
- **Envoyez à la CRESS des photos et un retour rapide de votre événement** pour l'intégrer à la lettre d'information de l'ESS.
- **Envoyez par courriel à la CRESS les articles de journaux**, reportages radios de votre manifestation pour la revue de presse du Mois de l'ESS.

Début décembre, participez au bilan du Mois

Une enquête d'évaluation vous sera transmise après votre événement.

